



## 2019 Le mot du Maire



### Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Travaux communaux	2
État civil	3
Ecole Montaigne	3
Plan Mercredi	4
CCAS	4
Forêt communale	4
Informations	5
Les associations	7
Maisons fleuries	9
Informations pratiques	11
Les bons numéros	12

### SECRETARIAT DE MAIRIE

#### OUVERT AU PUBLIC

LUNDI – MARDI –  
JEUDI – VENDREDI  
de 14h à 18h

ET LE MERCREDI  
de 9h à 11h30

Tél : 03.29.37.37.13

2018 qui vient de s'écouler a permis à la municipalité de réaliser en partie le programme de travaux que je vous avais présenté en début d'année.

Ceux-ci ont été essentiellement concentrés sur le groupe scolaire car le projet de confinement de l'amiante et de rénovation des sols n'était pas nouveau et a été rapidement subventionné par l'État par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R).

L'engagement du corps enseignant et des employés communaux réunis a permis de vider les classes avant travaux et de tout remettre en place pour la rentrée. Qu'ils en soient ici remerciés. L'entreprise Robey sous le contrôle du maître d'œuvre Christophe ZIMMERMANN Architecte, a réalisé en temps et en heure le chantier avec professionnalisme et dans le respect des coûts prévus.

Vous avez aussi pu constater la pose de nouveaux portails sécurisant ainsi beaucoup mieux notre groupe scolaire.

D'autre part, des travaux d'entretien importants ont été réalisés rue du Pont d'Arol, les chaussées se déformant et se creusant de plus en plus, les véhicules empruntant cette rue touchaient la chaussée à certains endroits et risquaient de se détériorer gravement.

Nous avons aussi réalisé en urgence suite à l'épisode de sécheresse des travaux de reprise et de mise à niveau des accotements ainsi que de fermeture de fissures de la chaussée sur la voie communale dite « chemin des meuniers ».

Sur la rue Saint André des travaux de captage et de drainage des eaux de ruissellement ont été réalisés afin d'éviter la formation de plaque de glace comme nous l'avons connu l'hiver 2017-2018.

2019 sera une année de réalisation de chantiers tels que le mur de soutènement de la place des vignes ou de l'Abbaye, l'aménagement de places de stationnement sur cette même place ainsi que les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue du Clos des Jards qui débiteront au printemps.

Suite à l'acquisition de la maison appartenant à Monsieur et Madame MAILLAN rue Saint Maurice, une étude de faisabilité de la requalification de ce secteur ainsi que des rues du Breuil et Saint André, déjà programmée en 2018, sera lancée. Un programme d'entretien sur les autres rues sera aussi mis en œuvre.

Je terminerai mon propos par de l'information au sujet du personnel communal attaché au fonctionnement du groupe scolaire.

En effet après de nombreuses années passées à s'occuper de nos jeunes enfants en tant que ATSEM, Madame Dominique JACQUIER a fait valoir ses droits à la retraite et sera remplacée par Madame CHAPELIER qui nous vient de Mirecourt et qui, pour l'instant, est mise à la disposition de notre commune par la dite ville. Madame Herveline GAUDIN, qui n'a pas souhaité occuper le poste d'ATSEM libéré, quitte son emploi à la commune de Poussay au 31 décembre 2018.

Le poste qu'elle occupait sera pourvu par l'embauche de deux personnes à temps partiel, Mesdames BAINIER Vanessa et ROUSSELOT Anne.

Je souhaite donc en mon nom et au nom du conseil municipal une excellente et longue retraite à Dominique ainsi que la bienvenue à Mesdames CHAPELIER, BAINIER et ROUSSELOT.

Il me reste à vous présenter à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets quels qu'ils soient et vous prie de croire en mon entier dévouement pour notre commune.

PHILIPPE LARCHER

## TRAVAUX COMMUNAUX

Les principaux travaux réalisés en 2018, par des entreprises :

- Pose des revêtements de sols du groupe scolaire ;
- Pose de nouvelles portes sécurisées de la cour de l'école avec visiophone ;
- Remise en état de la ventilation double flux de l'école avec vérification de la climatisation ;
- Réfection d'une partie de la voirie au chemin de Sarreux et rue du Pont d'Arol ;
- Peinture des passages piétons ;
- Fabrication de passerelles pour les sanitaires foire pour personnes à mobilité réduite ;
- Canalisation des eaux d'infiltration rue Saint André avec raccordement à l'égout.



Christophe, Pascal et Éric

Le travail de l'équipe technique : Eric MED, Pascal FEBRUNET, Christophe VILLEMIN

- Travaux réguliers : tonte – balayage – tailles des massifs et des arbres – travail de voirie comme désherbage, nettoyage des avaloirs - fleurissement de la commune ;
- Mise en place des passerelles pour Personnes à Mobilité Réduite sur les bungalows sanitaires foire ;
- Entretien du matériel ;
- Ramassage des tas de déchets laissés par des indéclicats ;
- Salle polyvalente : fabrication et pose d'étagères de rangement ;
- Mise en place du sapin offert par Mr et Mme Claudon et pose des guirlandes après remise en état ; mise en place des illuminations dans les différentes rues de la commune ;
- Travaux école : déménagement des salles de classe et remise en place suite aux travaux ;
- Mise en place du meuble bibliothèque permettant de recevoir les dons de livres : « la banque littéraire de Poussay »

La foire représente une grosse partie du travail effectué par les ouvriers, avec son lot d'entretien et de remise en état des installations : fabrication de nouvelles barrières ; amélioration du support du plan de la foire sur roulettes (3m x 1,80m) ; nouvelles signalétiques pour les parkings ; remise en état des sanitaires foire détériorés ; préparation des piquets d'emplacement ; pose des projecteurs ; des coffrets électriques ; des cordages des numéros d'allées ; des branchements d'eau ; des containers poubelles et à verres ; mise en place des passerelles sur les bungalows sanitaires foire et des barrières de fermeture du village, nettoyage après foire et rangement.

Pour la foire encore, suite à de nouvelles mesures de sécurité, 500 barrières Vauban ont dû être rajoutées au dispositif imposé ainsi que des chicanes en béton dans l'allée des marronniers et sur plusieurs parkings.  
Merci au service technique pour leur disponibilité et leur travail.

Serge ROBINET et Jean-Marie GUIDAT

## FOIRE DE POUSSAY 2018



Inauguration de la 419ème foire le 20 octobre 2018

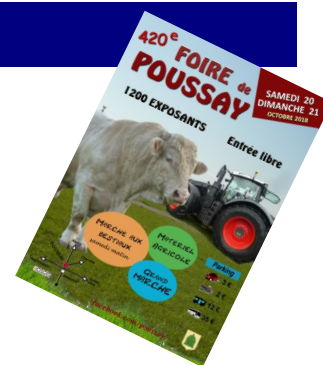
Quelques chiffres :

Recettes :

- Emplacements : 350 284 €
- Parkings : 57 801 €

Dépenses :

- Personnel : 40 067 €
- Services et fournitures : 135 250 €



Pour la sécurité de tous, on notera la présence de la gendarmerie, de militaires réservistes, de militaires de la force sentinelle et d'agents de sécurité. Un drone de la gendarmerie participait également à la surveillance.





## Ils nous ont quittés

- Mme CHOISNEL Mireille (Née LAMIREL) le 11 janvier 2018 (79 ans)
- M. COLNET Pierre le 25 janvier 2018 (45 ans)
- M. L'HUILLIER François le 22 janvier 2018 (70 ans)
- M. COLNET Hubert le 10 février 2018 (72 ans)
- M. COMBEAU Guy le 22 février 2018 (87 ans)
- M. FLORENTIN Paul le 14 mars 2018 (78 ans)
- M. SALIOT Claude le 17 mars 2018 (74 ans)
- M. MEYER Patrick le 12 mai 2018 (61 ans)
- Mme BECK Martine (Née MAUCOTEL) le 03 juillet 2018 (60 ans)
- M. BERNARD Jacques le 11 juillet 2018 (71 ans)
- M. OUDOT Michel le 1er août 2018 (72 ans)
- M. HAMEL Julien le 18 novembre 2018 (42 ans)

## Naissances



- BASSOT Léo né le 03 janvier 2018 de BASSOT Christopher
- NEUENS AUGER Arthur né le 22 février 2018 de AUGER Isabelle et NEUENS Olivier
- CLERC Sasha né le 06 juin 2018 de VANCAILLE Eloïse et CLERC Maxime
- POIRETTE Aymeric né le 15 juin 2018 de LOUCHART Virginie et POIRETTE Jérôme
- HILAIRE Candice née le 31 juillet 2018 de REQUENA Camille et HILAIRE Yannick

## Mariages

- CONTAL Élise et DENIZOT Loïc le 14 juillet 2018
- LESAFFRE Émilie et LEBRETON Fabien le 24 février 2018
- ROLIN Sophie et JULIEN Frédéric le 5 mai 2018



## ECOLE MONTAIGNE



Ils ont quitté l'école début juillet pour poursuivre leurs études au collège.

Marius BALLAND-OUODOT, Peter BIONNE, Nils BRUOT, Eva CLARISSE, Clément COLNET, Mary DUBOC, Noa GRISVARD, Océane HENRION, Cyrielle HOUILLON, Robin HOUILLON, Lucas JOLY, Antonin LAURENT, Lucas LECLERE, Mathis LEMOINE, Hayri MUTLU, Alexandre NEUENS-AUGER, Appoline NEUGNOT, Carrie NORMAND, Lilou PINHEIRO.

Lors d'une réception en mairie le 27 juin, le maire a remis à chacun des enfants un dictionnaire encyclopédique AUZOU, un atlas des régions Françaises et un livre « Ceux de 14 » pour les féliciter de leur parcours scolaire à l'école de Poussay.

L'école compte 128 enfants (rentrée septembre 2018), répartis en 6 classes avec pour certaines des doubles niveaux. L'équipe enseignante est composée de 6 professeurs des écoles assistés d'une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et de deux adjointes techniques au 1er janvier 2019.

Maternelle			Élémentaire				
Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Cours Préparatoire	Cours Élémentaire		Cours Moyen	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	12	21	19	16	19	17	15

L'origine géographique des enfants s'étend bien au-delà du territoire : 43 enfants habitent Poussay, les autres habitent principalement dans les communes d'Ambacourt ; Chauffecourt ; Juvaincourt ; Maziriot ; Puzieux ; Ramecourt.

## PLAN MERCREDI



### PLAN MERCREDI

En janvier 2018, le comité de pilotage des *temps d'activités périscolaires* a mené une enquête auprès des parents et enfants fréquentant l'école Montaigne de Poussay. Une question portait sur le maintien de l'organisation actuelle ou sur le retour d'une semaine de quatre jours d'école. 60% des personnes qui ont répondu se sont prononcées pour une semaine de quatre jours d'école avec le mercredi libéré. Ainsi le conseil d'école du 8 février 2018 a proposé l'organisation suivante :

Jours d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matinée : de 8h30 à 12h00

Après-midi : de 14h00 à 16h30.

A la rentrée de septembre 2018, la commune de Poussay a décidé de proposer un **accueil de loisirs périscolaires le mercredi matin** de 7h45 à 12h, désigné « *Plan Mercredi* », et de déléguer la mise en œuvre de cet accueil à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges. Actuellement une douzaine d'enfants en moyenne fréquentent cet accueil pour une capacité de 20 enfants.



## CCAS

### Centre Communal d'Action Sociale

Pour la première édition, le repas annuel offert par le Centre Communal d'Actions Sociales des personnes âgées s'est déroulé au printemps, le 28 Avril 2018. Plus d'une centaine de personnes ont répondu favorablement et se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un repas festif et agrémenté par un musicien qui a mis de l'ambiance en jouant de la musique diversifiée.

M. LARCHER a remercié tous les participants, excusant les convalescents retenus à la maison et remerciait tous les membres du CCAS ayant participé au service de ce repas, sans oublier de nommer toutes les personnes disparues depuis le dernier repas.

**Date à retenir pour le prochain repas : Samedi 23 Mars 2019.**

La remise des colis a été organisée le 15 décembre. 72 personnes étaient réunies à la salle polyvalente autour d'un bon goûter. Les personnes n'ayant pu se déplacer pour raison de santé ou autre ont reçu leur colis au domicile, en maison de retraite ou à la mairie.

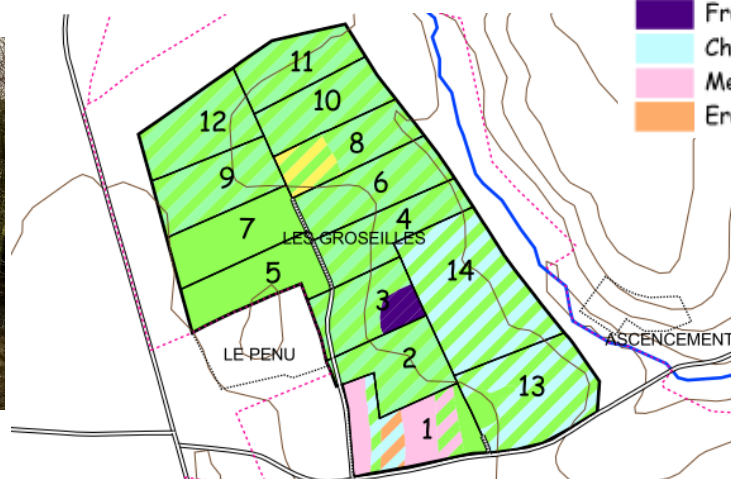


15 décembre 2018

Martine CLEMENT Adjointe

## FORÊT COMMUNALE

La forêt communale de Poussay a enfin sa signalisation. Attention, la circulation y est règlementée.



**Maisons fleuries**



Un nouveau règlement du concours des maisons fleuries a vu le jour courant juillet. Un extrait est reproduit ci-dessous, il est disponible en mairie sur simple demande et en version complète dans ce bulletin.

Un concours des maisons fleuries est organisé par la commune de POUSSAY. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement de la commune et permet de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement du cadre de vie.

C'est pourquoi le concours est ouvert à tous les habitants de POUSSAY sans inscription préalable.

Il est précisé que le terme « fleuries » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu'il prend en compte également les arbustes et autres plantes vertes qui pourraient être utilisés pour réaliser la décoration florale dans le respect de l'environnement ainsi que l'état général d'entretien des espaces verts et du bâti.

La participation au concours est gratuite. Le concours est ouvert à tous les particuliers, locataires ou propriétaires domiciliés sur le territoire communal ainsi qu'aux entreprises et commerces de la ville.

Le passage du jury aura lieu au cours du mois de juillet si possible, sans date précise.

Notation : - Coup de cœur (10 points), - Aspect général (10 points), - Technique (20 points)

**PETIT RAPPEL !**



La **propreté urbaine**, une attente des administrés, une exigence des visiteurs, une mission citoyenne.

Merci de ramasser les **déjections canines** de vos animaux afin de préserver la propreté des espaces publics.

Le règlement sanitaire départemental stipule : *"Il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique, ainsi que dans les parcs et jardins. Ils doivent être tenus en laisse"*.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



**Transport POUSSAY - MIRECOURT**

Un transport gratuit est proposé aux habitants désirant se rendre à MIRECOURT le jeudi après-midi.

**Aller**



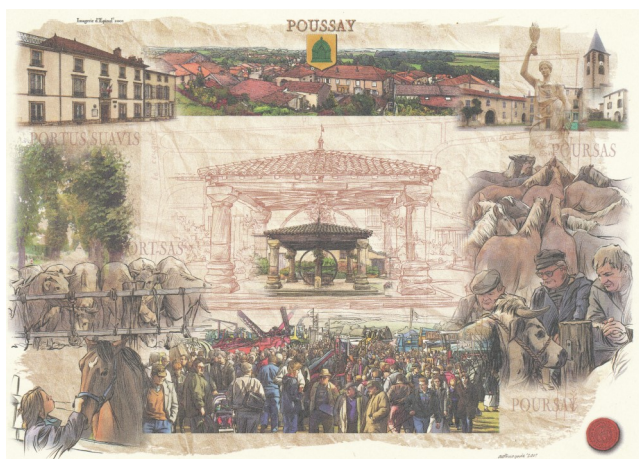
**Retour**

1er arrêt : Poussay, Place des Halles à **13h30**  
 2ème arrêt : Poussay, Place de la Gare  
 3ème arrêt : Poussay, Arrêt de bus, rue de MIRECOURT  
 Arrivée : MIRECOURT, place du GÉNÉRAL DE GAULLE

RETOUR : Hôpital Val du Madon - Magasin Carrefour - Place du GÉNÉRAL DE GAULLE, MIRECOURT **16h10**

- |              |              |                           |               |
|--------------|--------------|---------------------------|---------------|
| • 3 janvier  | • 25 avril   | • <b>Vendredi 16 aout</b> | • 24 octobre  |
| • 17 janvier | • 9 mai      | • 29 aout                 | • 7 novembre  |
| • 31 janvier | • 23 mai     | • 12 septembre            | • 21 novembre |
| • 14 février | • 6 juin     | • 26 septembre            | • 5 décembre  |
| • 28 février | • 20 juin    | • 10 octobre              | • 19 décembre |
| • 14 mars    | • 4 juillet  |                           |               |
| • 28 mars    | • 18 juillet |                           |               |
| • 11 avril   | • 1 aout     |                           |               |

Avec la Société PIERRARD AVS



10€

Un souvenir de Poussay,  
un cadeau original  
Une **image d'Épinal**  
montrant les édifices  
et la foire de **Poussay** est  
en vente à la mairie.

## RETRAITE



Le mardi 22 janvier, la mairie a organisé une réception en l'honneur de Madame Dominique JACQUIER pour célébrer son départ en retraite et la remercier pour le travail effectué au service de la commune et des enfants.

## A retirer en mairie

### LE PASS COMMUNAUTAIRE



Vous habitez sur le territoire de la Comcom Mirecourt Dompain ?  
Venez retirer votre pass communautaire pour bénéficier de tarifs préférentiels !

**Gratuit**

Où l'obtenir ?

- Dans votre mairie de résidence
- A l'Office de tourisme à Mirecourt
- A la ComCom (site de Dompain)

#### Dans quelles structures ? (liste évolutive)

- Cinéma Rio (Mirecourt)
- Ecole intercommunale de musique (Mirecourt)
- Maison de la musique mécanique et de la dentelle
- Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises
- Médiathèque intercommunale (Mirecourt)
- Salle culturelle (Dompain)
- ...

#### Pièces à fournir

- Une photo d'identité obligatoire **à présenter :**
- Une pièce d'identité
- Justificatif de domicile : avis d'imposition ou facture de moins de 3 mois
- Livret de famille pour les mineurs



+ d'infos



Retrouvez tous les renseignements sur :

@ComComMirecourtDompain  
[www.ccmirecourtdompain.fr](http://www.ccmirecourtdompain.fr)

### Informations communales

[Facebook.com/poussay](https://www.facebook.com/poussay)

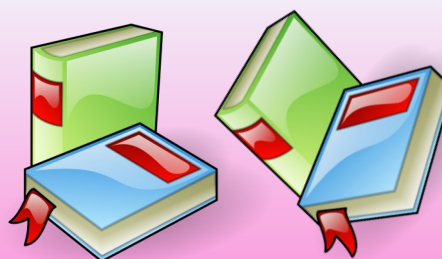
Communauté de communes Mirecourt-Dompain

Sur facebook : [comcom-mirecourt-dompain](https://www.facebook.com/comcom-mirecourt-dompain)

[www.ccmirecourtdompain.fr](http://www.ccmirecourtdompain.fr)

Office du tourisme de Mirecourt

<http://www.ot-mirecourt.fr/>



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Tous les lundis et vendredis  
De 16h30 à 17h30

Pour emprunter  
Pour échanger  
Pour donner

**Emprunt libre**

**CAP : Cercle des Amis de POUSSAY**



Bilan positif des activités 2018.

- Vide-grenier le 10 juin, très beau temps avec une quarantaine d'exposants sur un nouvel emplacement, organisateurs et exposants ont été satisfaits de cette journée ;
- Foire de Poussay les 20 et 21 octobre, avec un stand restauration. Les visiteurs ont su profiter de ce week-end ensoleillé ;
- Saint Nicolas : un défilé très humide avec le thème de E.T.

Nous remercions les bénévoles qui se sont dévoués ainsi que la famille qui nous a prêté son hangar pour le stationnement du char. Bienvenue à toute personne qui voudrait se joindre à nous. Meilleurs vœux 2019.

Président Jean-Claude THIRIET 317 route de Charmes



**Ceux et Celles Qui Ont Défendu**



« Ceux et Celles qui ont défendu la France » ont fêté comme il se doit le 8 mai et le 11 novembre avec son traditionnel repas au restaurant. Nous remercions M. et Mme Colnet Roger pour leur gentille attention, avoir fait participer la charmante violoniste pour célébrer le centenaire de la guerre 14-18. Nous donnons rendez-vous aux adhérents pour la galette 2019 courant janvier.



Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.



Gilbert SCHROEDER *Président*

**Bouillon de couture**

C'est fin juin que se sont réunis les membres de l'association « Bouillon de couture » afin de procéder à leur assemblée générale annuelle. Pour suivre, elles ont partagé un bon repas à l'Auberge des pêcheurs à Poussay.

Nous rappelons aux personnes qui souhaiteraient rejoindre notre groupe, que l'association n'est pas une école de couture. Nous nous retrouvons dans la convivialité pour partager notre passion et nous entraider afin de réaliser nos projets couture. Pour ce faire, 2 créneaux sont à votre disposition : le mardi soir de 18h30 à 20h30, et le vendredi de 14h à 17h hors vacances scolaires.



M. Delphine BALLAND *Présidente* - contact : 03.29.37.26.86

Nous vous souhaitons à tous une belle et douce année 2019 !

## Association de l'école de Poussay : AEP

L'association œuvre pour tous les enfants de l'école de Poussay...

Notre priorité reste de faire profiter aux enfants des diverses activités culturelles et sportives, sorties scolaires ou autres, en les finançant, dans la mesure de nos moyens ...

Il nous tient aussi à cœur d'organiser la venue du Saint Nicolas et du Père Fouettard au sein de l'école avec son lot de friandises, bonhomme en brioche et clémentines, comme le veut la tradition.

De même, le père Noël nous missionne pour apporter à chaque écoliers le « petit livre de Noël » afin d'offrir un moment de lecture à chacun...

Vous l'avez bien compris, toutes ces actions sont rendues possibles grâce à l'argent récolté principalement lors de **la Foire de Poussay**.



Ah, Poussay et sa foire...Quelle organisation ! Quel stress aussi...

Bien sûr, on pourra nous reprocher de ne pas avoir ouvert le barbecue le dimanche (la perte estimée ne dépasse pas les 400 euros)... Cela a permis de libérer des membres de l'association pour qu'ils puissent, avec leur famille, eux aussi profiter des allées de la foire...

Mais la raison principale reste tout de même l'incertitude du nombre de bénévoles présents ce fameux dimanche : seulement 6 positionnés au moment du rush de midi !!!

Nous ne jetons la faute sur personne...

Beaucoup d'associations sont présentes le week-end de la foire et certains jonglent entres plusieurs associations, dont la nôtre, je les félicite vivement, pour ce dévouement associatif !!!

D'autres ne peuvent peut-être pas faire garder leur(s) enfant(s) ou sont engagés en d'autres lieux...

Il y a ceux aussi qui confectionnent de délicieux gâteaux (quelques fois faute d'être présents)...

Et puis, il y a (tous) les autres... Quel dommage !

Heureusement, le soleil était au rendez-vous, malheureusement accompagné par le vent (on s'en serait bien passé)...la bonne humeur et la convivialité étaient présentes aussi...et les bénéfices ainsi récoltés sont plutôt satisfaisants.



Bien entendu, l'AEP tient à remercier vivement toutes les personnes (nouvelles et habituelles) qui s'investissent et qui donnent de leur temps, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt des enfants : ENCORE MERCI.

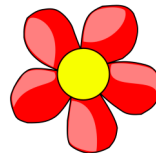
Je tire également mon chapeau aux membres actifs de l'association pour leur grande motivation !

Ingrid VOINSON *Présidente*





## REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



### DISPOSITIONS GENERALES

Un concours des maisons fleuries est organisé par la commune de POUSSAY. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement de la commune et permet de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement du cadre de vie.

C'est pourquoi le concours est ouvert à tous les habitants de POUSSAY sans inscription préalable.

Ainsi, tout membre du jury a la possibilité de proposer à l'ensemble de membres de la commission un prix d'encouragement.

Il est précisé que le terme « fleuris » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu'il prend en compte également les arbustes et autres plantes vertes qui pourraient être utilisés pour réaliser la décoration florale dans le respect de l'environnement ainsi que l'état général d'entretien des espaces verts et du bâti.

### **ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La participation au concours est gratuite. Le concours est ouvert à tous les particuliers, locataires ou propriétaires domiciliés sur le territoire communal ainsi qu'aux entreprises et commerces de la ville.

Le concours est ouvert à tous les habitants de POUSSAY à l'exception :

Des élus au Conseil municipal

Des jurés du concours communal des maisons fleuries.

Des deux premiers prix de chaque catégorie de l'année précédente

Le présent règlement sera remis à toute personne qui en fera la demande.

### **ARTICLE 2 : CRITERES DE VISIBILITE.**

Le jugement s'effectuera depuis le domaine public.

Ainsi, jardins, balcons et façades visibles de la rue seront jugés en deux catégories jardins et façades.

### **ARTICLE 3 : COMPOSITION DU JURY**

Le jury est composé de :

. Un président ou présidente

. Des représentants de la Commune (Commission environnement)

. Du lauréat 1<sup>ER</sup> prix de l'année précédente de chaque catégorie.

#### ARTICLE 4 : NOTATION

Le passage du jury aura lieu au cours du mois de juillet si possible, sans date précise.

Chaque membre du jury effectuera sa notation personnelle en se basant sur une grille de notation fournie avant la visite pour évaluer le plus objectivement les différents candidats.

A la fin du passage, chaque juré donnera ses notes lors d'un débriefing afin d'établir le classement qui restera secret jusqu'à la remise des prix officielle. Le jury est seul juge de l'attribution des prix.

#### ARTICLE 5 : BAREME

- . COUP DE CŒUR (10 points)
- . ASPECT GENERAL (10 points)
- . TECHNIQUE (20 points)

#### ARTICLE 6 : CLASSEMENT

Le Président du jury est chargé d'établir à l'issue du passage de la commission, le classement après avoir effectué le total des points attribués individuellement par les différents membres du jury. Les huit premiers de la catégorie jardin et les quatre premiers de la catégorie balcons et façades seront récompensés.

#### ARTICLE 7 : REMISE DES PRIX

Les lauréats seront personnellement informés par courrier de la date de la cérémonie officielle de remise des prix. Une information sur leur présence devra être donnée au secrétariat de la Mairie au plus tard 15 jours avant la date de cérémonie.

L'ensemble des récompenses sera attribué à l'occasion de la remise des prix du concours communal. Durant cette cérémonie, le classement sera annoncé.

Les prix seront remis en mains propres aux participants présents, par les membres du jury, en présence de la Municipalité.

Les concurrents absents et primés auront la possibilité de retirer leur récompense dans le mois qui suit.

A l'issue de la cérémonie, la diffusion des résultats pourra être faite dans le bulletin municipal et dans la presse locale.

#### ARTICLE 8 : ENGAGEMENT DES LAUREATS

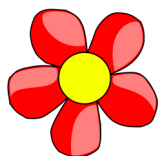
Les Lauréats acceptent que des photos du fleurissement soient réalisées à partir de la voie publique par les membres du jury et autorisent la publication des dites photos lors de la remise des prix, dans le bulletin municipal et la presse locale.

#### ARTICLE 9 : MODIFICATIONS DU PRESENT REGLEMENT

La commune se réserve le droit de modifier le présent règlement avant chaque édition du concours.

Fait à POUSSAY, le 23 juillet 2018

Le Maire  
Philippe LARCHER



## Ramassage des objets encombrants

Pour bénéficier de ce service, appeler le service « *Collecte des ordures ménagères et déchetterie* » pour s'inscrire et prendre rendez-vous.

Tél : 03.29.37.81.67

Objets acceptés : tables, matelas, sommiers, meubles, tout objet encombrant non toxique servant usuellement dans la maison, en quantité assimilable à la production d'un foyer.

Objets non collectés : fûts, bidons, seaux, batteries, pneumatiques, extincteurs, déchets liés à des travaux : portes, fenêtres, Placoplatre,... petits objets pouvant être transportés dans un véhicule.



## Ordures ménagères et Sacs jaunes

Ordures ménagères : le jour de ramassage est le **lundi**.

Jour de ramassage des « sacs jaunes » : **Mercredi**

**SEMAINES IMPAIRES**



Merci de bien vouloir sortir vos sacs bien remplis et containers la veille au soir au plus tôt.



## Déchetterie

ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)



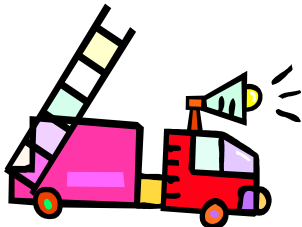
Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi	De 13h30 à 18h
Mercredi, Samedi	De 8h30 à 12h De 13h30 à 19h

HIVER (du 01/11 au 31/03)



Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi	13h30 à 17h
Mercredi, Samedi	De 8h30 à 12h De 13h30 à 17h

## Les bons N°



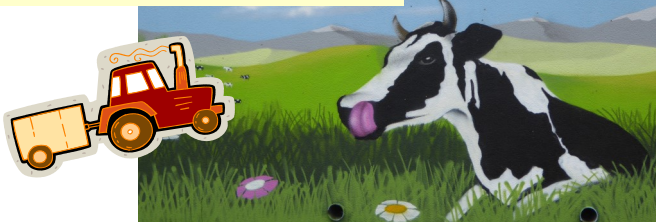
S.A.M.U. .... 15 pour toute urgence médicale  
 POMPIERS..... 18  
 les sapeurs-pompiers se déplacent toujours si l'accident a lieu en extérieur  
 Le 112 dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne

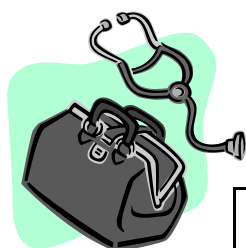
Ces numéros sont gratuits. Pour le 15 et le 18, ils sont interconnectés, aucun risque de se tromper.

## Centre anti-poisons NANCY 03.83.32.36.36

Vous désirez connaître le **médecin** ou la **pharmacie de garde** un soir ou un week-end faites le **15**, la personne de permanence vous renseignera.

FOIRE DE POUSSAY  
19 et 20 Octobre 2019





# MEDECINS

EDGARD	Patrick		
COSTA CURIEN	Mathilde	10 rue G. Clémenceau MIRECOURT	03.29.37.15.21
WISSEMBERG	Bénédicte		
CHERRIER	Philippe	11 rue Ste Cécile MIRECOURT	03.29.37.01.03
MONCHABLON	Rachel		
LAURENT	Patricia	3 rue Abbé Germini MIRECOURT	03.29.27.04.43
BERTHE	Christophe	29 Rue du Fond de Jainveau MIRECOURT	03.29.31.58.93
LEGRAS	Gérard	35 rue Abbé Germini MIRECOURT	03.29.37.24.00
MOUREY	Philippe	28 Allée Charles Cornebois MIRECOURT	03.29.37.07.33 06.08.77.35.29



# PHARMACIES

FLECHON	Mirecourt	03.29.37.01.65
CHEVALIER	Mattaincourt	03.29.37.14.53
CLAUDEL	Gironcourt	03.29.37.41.21
JACQUES	Dompaire	03.29.32.40.34
GORRIA	Châtenois	03.29.36.55.52
LECART	Lerrain	03.29.94.54.19
DUVAL Clémence	Mirecourt	03.29.37.08.65
SIMER FLECHON	Mirecourt (face hôpital)	03.29.37.04.26
TOUCHOT	Vicherey	03.29.06.42.11